

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2021_055

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 30 avril 2021

LE 6 mai 2021, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	68
Votants	74
Pouvoirs	6

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MODIFICATIONS DES DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, Mme TOULAT, M. CHANTEGREIL, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. PERPEROT, M. SERRE, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. GASCHARD, Mme REYS

POUVOIR(S) :

M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. COURNIL
Mme KERGOAT donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. GUILLEMOT
M. BARROUX donne pouvoir à Mme COURAULT
Mme DOAT donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM

MODIFICATIONS DES DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que suite à un changement dans ses activités professionnelles, madame Hélène REYS a indiqué au Président qu'elle souhaite démissionner d'une partie de ses mandats de représentation du Grand Périgueux dans les organismes extérieurs.

Que les organismes concernés sont les suivants :

- Le syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord
- La mission locale
- Le conseil d'administration du Lycée Laure Gatet

Qu'il est donc nécessaire de la remplacer dans ces organismes

Considérant que les nouveaux représentants du Grand Périgueux proposés sont :

- Pour le syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord :

Que monsieur François Carême remplacerait madame Reys comme titulaire et monsieur Jérémy PIERRE NADAL remplacerait madame Favard en qualité de suppléant.

- Pour la mission locale :

Il est proposé de désigner monsieur Olivier BARROUX

- Pour le lycée Laure Gatet :

Il est proposé de désigner monsieur Michel CADET

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de modifier les représentants du Grand Périgueux dans les organismes extérieurs conformément aux propositions ci-avant.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 25/05/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 25/05/2021	Périgueux, le 25/05/2021
	Le Président, Jacques AUZOU